

Ferreyres info - mai 2025

Séance du Conseil général extra muros

La prochaine séance du Conseil général aura lieu

le lundi 2 juin 2025 à 19h30 dans la salle du Grand Conseil à Lausanne.

Elle sera précédée d'une visite du Parlement vaudois (vers 19h00) et suivie d'un apéritif dinatoire à la Buvette du Grand Conseil.

Un transport en car est organisé depuis Ferreyres : départ à 18h00 route de Moiry 6, départ de Lausanne à 23h00.

Les personnes non assermentées qui souhaitent assister à cette séance en tant que membres du Conseil général ou auditeurs trices sont priées de s'inscrire auprès du bureau du Conseil <u>avant le</u> 24 mai 2025 à l'adresse conseil@ferreyres.ch.

Renseignements supplémentaires auprès de la secrétaire du Conseil général au 079 256 64 61.

Ressourcerie

Vous ne voulez pas jeter des objets en bon état et qui peuvent encore servir ?

Alors, venez les déposer à la

RESSOURCERIE

qui se trouve au fond du local de tri, Route des Bois 3.

Les petits objets acceptés : des jeux, des jouets, des tasses, des assiettes, des saladiers, des vases, des casseroles, des DVD, des petits outils de jardin etc.

Les plus grands objets : poussettes, grands objets et jouets pour enfant, vélos, grands outils, petit mobilier - veuillez apposer une photo de l'objet et vos coordonnées sur le panneau disposé à côté du meuble des petits objets.

Une remarque importante : nous n'acceptons pas les appareils électriques et électroniques.

Chariot à livres

Le chariot à livres disposé dans l'entrée du bâtiment communal est disponible pour l'échange et le partage de vos livres préférés en bon état.

Heures de tranquillité publique

La Municipalité remercie toutes les personnes attentives et respectueuses des heures de tranquillité publique, notamment les jours fériés et les dimanches.

Pour rappel, le règlement communal de police précise notamment que :

Pendant les jours de repos publics et les jours fériés les travaux extérieurs et intérieurs bruyants sont interdits.

Cette interdiction comprend notamment les tondeuses, les débroussailleuses, les souffleuses, les tronçonneuses, les nettoyeurs à haute pression, les scies électriques et tout engin bruyant et susceptible de gêner le voisinage, y compris les instruments et les appareils sonores.

Sauf autorisation contraire de la Municipalité, les heures de tranquillité publique sont les suivantes :

- a. entre 20h00 et 07h00, ainsi que les dimanches et les jours fériés légaux ou usuels
- b. entre 12h00 et 13h00 ainsi que le samedi, avant 9h00 et après 18h00.



Chauffages électriques

Un décret entré en vigueur le 01.01.2025 prévoit l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques ainsi que leur remplacement au plus tard au 1er janvier 2033.

Dès lors, Tout propriétaire concerné doit s'annoncer auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou des distributeurs d'électricité (GRD) d'ici à fin juin 2025, par le biais d'un formulaire mis à disposition sur notre site web : vd.ch/chauffage-electrique.

Malgré l'obligation de remplacer ce type de chauffage, une demande de permis de construire est nécessaire. Si votre bâtiment date d'avant 1991, un diagnostic amiante devra aussi être réalisé.

En balade - mon chien en laisse entre avril et mi-juillet

A l'arrivée du printemps, nous vous rappelons que le Canton de Vaud rend obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes, afin de contribuer à la protection de la faune sauvage.





Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la présence de chiens, toutes races confondues, peut créer un stress particulier aux animaux, tel que des oiseaux qui nichent au sol ou un jeune faon.

Nous vous rappelons

que le territoire au nord de la route cantonale de Ferreyres et les forêts alentours sont des zones de protection de la faune, les chiens doivent être tenus en laisse toute l'année.

Bonne balade! 🍖 et merci de votre compréhension.

AGENDA 2025

3 mai	Encombrants-ferraille-inertes	8h00-12h00 place de jeux
4 mai	Rallye pédestre	9h00 devant le pressoir
2 juin	Conseil général	19h00 salle du Grand Conseil à Lausanne
13 juin	Afterwork Jeunesse	Infos suivront de la Jeunesse
27 juin	Afterwork Jeunesse	Infos suivront de la Jeunesse
1 ^{er} août	Fête nationale	infos suivront de la société de Tir
23 août	Venoge Estivale	Route de la Venoge
29 août	Afterwork Jeunesse	Infos suivront de la Jeunesse
6 septembre	Formation plantes invasives	Infos suivront
31 octobre	Halloween et le Bal des Fantômes	Infos suivront
2 novembre	Soupe à la courge	Infos suivront de Jardin de simples
30 novembre	Raclette de l'Avent	Infos suivront de Culture & Loisirs
8 décembre	Conseil général	20h15 salle du Conseil général
13 décembre	Noël villageois	infos suivront